

SAGE Risle Charentonne



Commission n°1 « Milieux aquatiques et usages »

Mercredi 4 février 2026

INTERCOM
Bernay
Terres de Normandie



Merci aux 29
participants !

Propos introductif

La Commission n°1 « Milieux aquatiques et usages », réunie le mercredi 4 février 2026, s'inscrit dans la dynamique d'élaboration du nouveau SAGE Risle Charentonne.

Ce premier atelier avait pour objectifs de :

- partager les éléments de l'état initial relatifs aux milieux aquatiques et usages,
- d'engager un travail collectif autour des enjeux futurs à intégrer dans le diagnostic du SAGE.

Dans un contexte d'évolution réglementaire, d'adaptation au changement climatique et de pressions croissantes sur la ressource, les temps participatifs ont favorisé l'expression des perceptions des acteurs sur les enjeux du territoire liés aux problématiques milieux aquatiques et usages.

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de cette 1re commission :



Objectifs :

- ♦ Lancer les commissions avec les acteurs du SAGE
- ♦ Partager une lecture fonctionnelle des milieux aquatiques
- ♦ Partager les premiers éléments de l'état initial pour aller vers le diagnostic et ses enjeux
- ♦ Associer la perception des membres

Déroulé

1

Propos introductif & objectifs du SAGE

2

Temps participatif n°1

« Le territoire à travers ses milieux et usages »

3

Temps participatif n°2

« Cartographie des perceptions »

4

Présentation de l'état initial synthétique et des objectifs

5

Temps participatif n°3

« Co-construction du diagnostic & vote préférentiel »

6

Présentation de l'étude préliminaire du potentiel hydroélectrique

Réalisée par VPH Normandie,

Clôture

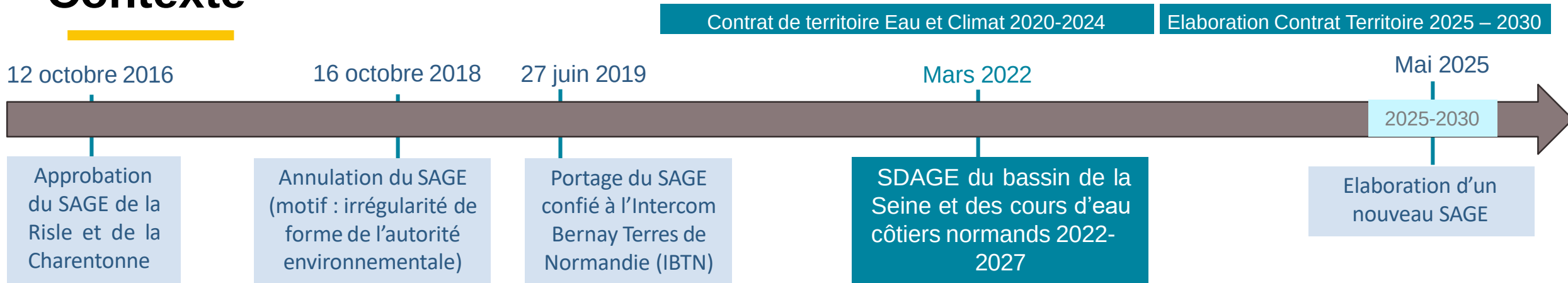


1. Propos introductif & objectifs du SAGE

IBTN | SCE | COMMUN accord



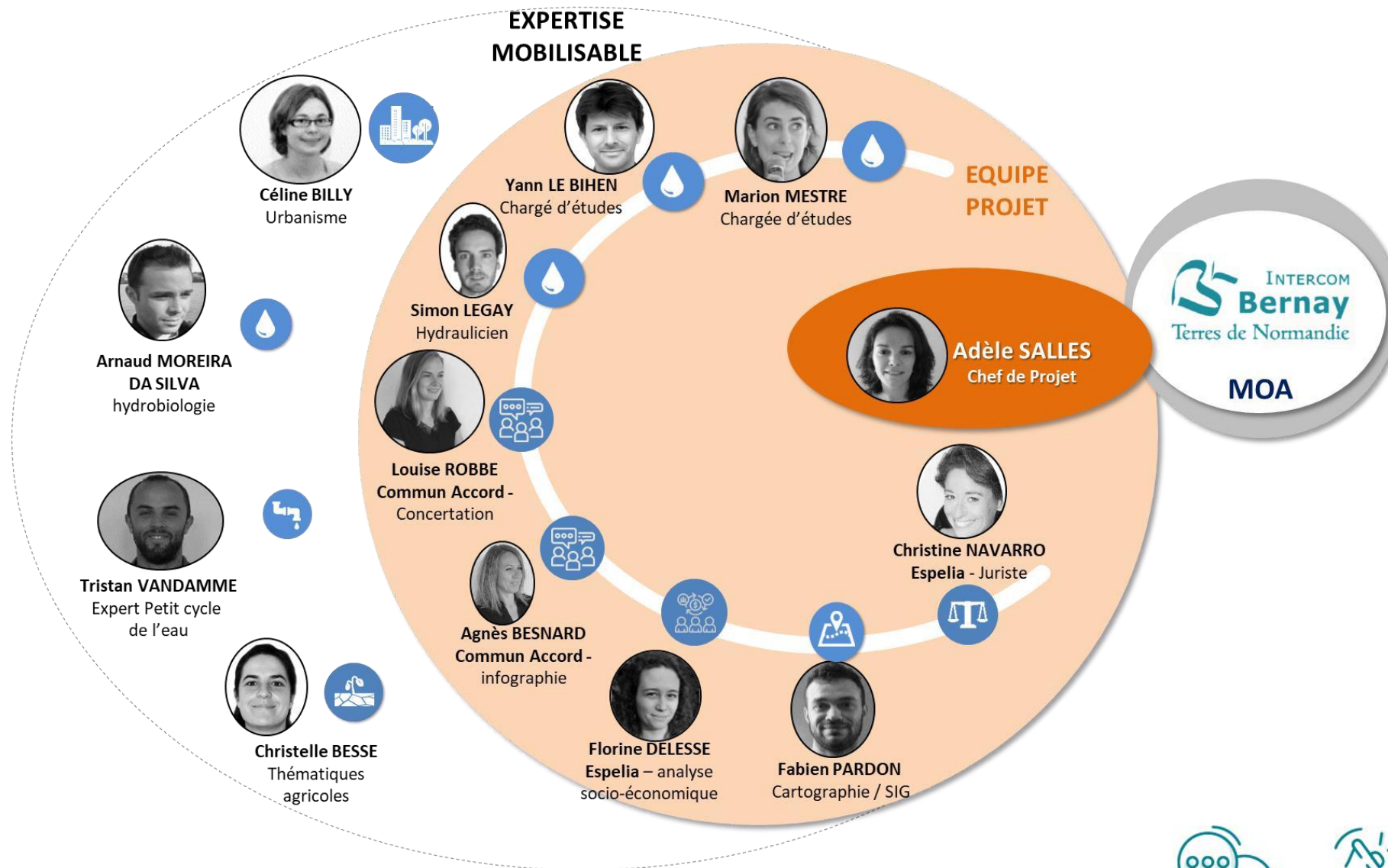
Contexte



Les défis de l'élaboration du nouveau SAGE :

- ➔ Intégrer les évolutions réglementaires
- ➔ Intégrer les changements de gouvernance, des usages, de l'état des eaux et des milieux afin de mettre en évidence les nouveaux enjeux du territoire et les intégrer dans les futurs documents du SAGE
- ➔ Prendre en compte les éléments développés dans le recours
- ➔ Aboutir à un document plus simple
- ➔ Prendre en compte le futur SDAGE en cours d'élaboration et notamment son défi majeur d'adaptation au changement climatique

Equipe d'étude



Présentation de COMMUN accord



Concertation, médiation territoriale, évaluation, approche sociologique et association des acteurs

Nos cœurs de métiers :



Démarches
participatives
d'évaluation et de
concertation
transparentes &
inclusives



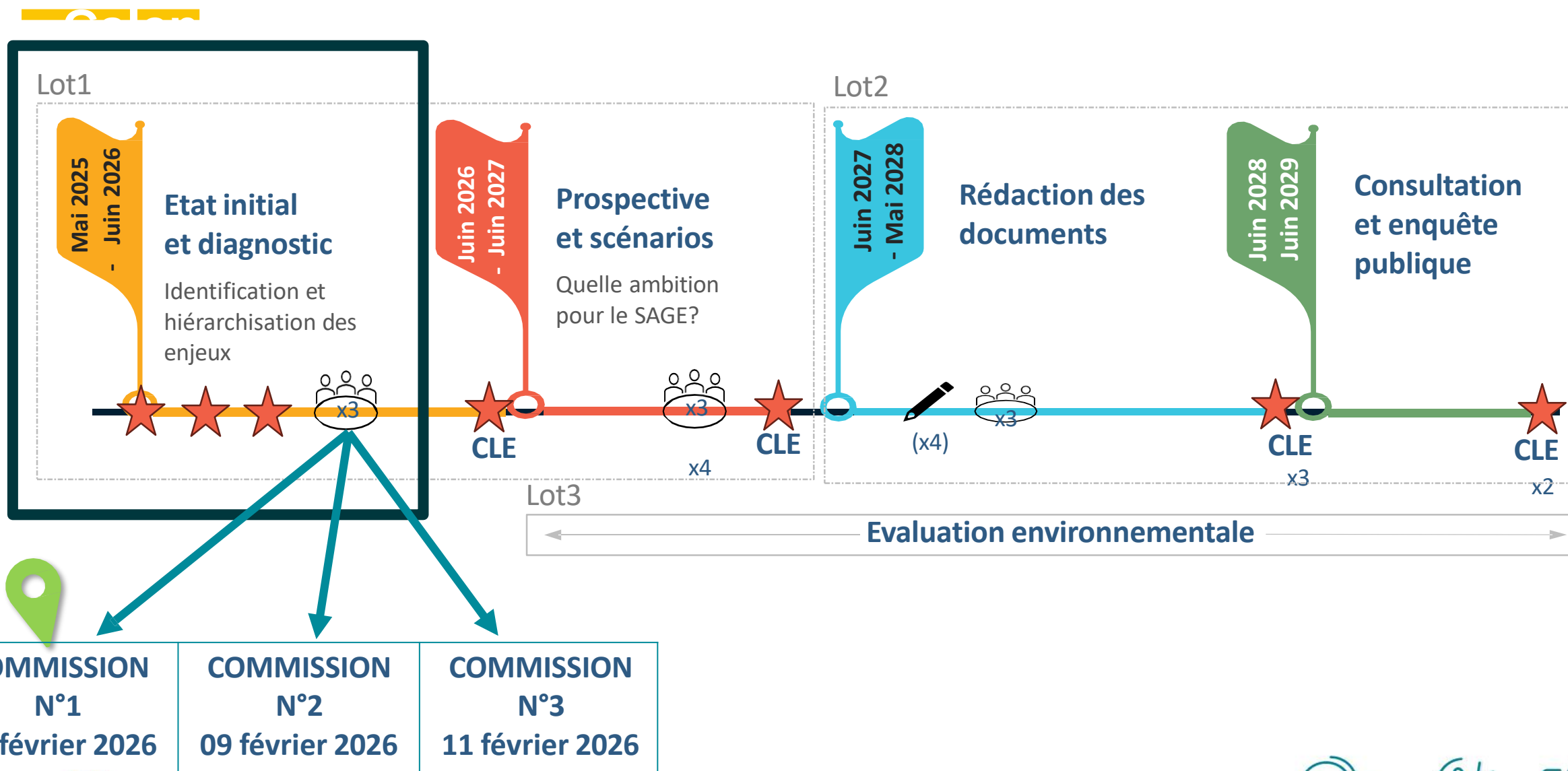
Facilitation
d'intelligence collective



Infographie
Communication
Traitement de données

“ Nous
remettons de
l'humain au
des projets ! ”





Quel rôle pour l'état initial et le diagnostic ?

♦ Etat initial

- ❖ Produire un document organisant la connaissance du territoire en vue de réaliser un diagnostic et un atlas cartographique



Diagnostic

- ❖ Analyse croisée des pressions et des impacts afin de dégager les enjeux

À partir de données (existantes et disponibles) et de la vision
et de la perception des acteurs du territoire

Série d'échanges avec les acteurs dans le cadre de commissions thématiques pour le diagnostic

Elaboration de l'état initial en partenariat avec les acteurs

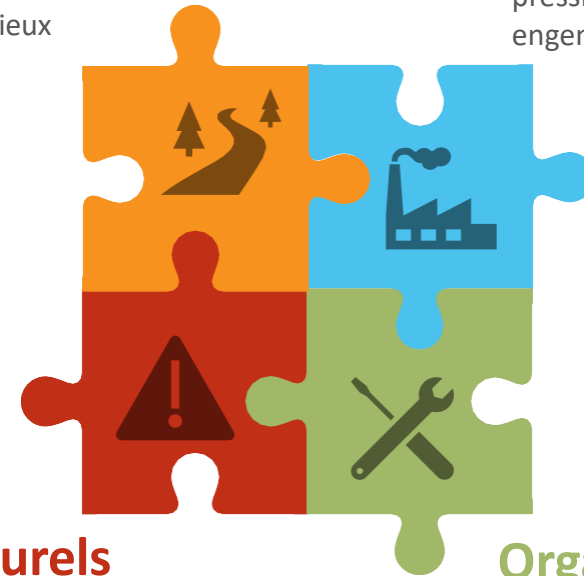
- ♦ Collecte de documents
- ♦ 20 entretiens individualisés + entretien groupé avec les EPCI-FP (7/13) :
 - ♦ Syndicats de bassin versant (SMBRC et SMBVR)
 - ♦ ASARM
 - ♦ Fédérations de pêche
 - ♦ Association des moulins
 - ♦ PNR Boucles de la Seine
 - ♦ Syndicats d'eau potable (SAEP Lieuvin , SAEP Risle et Plateaux, Syndicat départemental de l'Eau de l'Orne, SERPN)
 - ♦ Conseil départemental de l'Eure
 - ♦ Comité Départemental de Canoë/Kayak
 - ♦ Chambres d'agriculture
 - ♦ Syndicat des pisciculteurs de Normandie
 - ♦ Agence de l'Eau Seine-Normandie
 - ♦ France Nature Environnement
 - ♦ CPIE – Association 1001 légumes

Etat des milieux

Présentation des bassins versants
 Connaissance de la gestion qualitative des ressources
 Connaissance des milieux

Usages et fonctions

Habitat et démographie
 Contexte socio-économique
 Présentation des activités/usages et pressions potentiellement engendrées (qualité/quantité)



Risques naturels

Risque inondation, aspects prévention / protection /prévision des crues, lien avec l'aspect eaux pluviales / ruissellement...

Organisations et réponses existantes

Organisation et programmes de gestion de l'eau et des milieux naturels

2. Temps participatif n°1 : « Le territoire à travers ses milieux et usages »

Les résultats de la concertation

 **INTERCOM**
Bernay
Terres de Normandie



Temps participatif 1 : Photolangage



« *Qu'est-ce que les milieux aquatiques et usages clés de votre territoire ?* »

1. Prendre connaissance de l'ensemble des photos
2. En choisir **une** pour répondre à la question
3. Expliquer en quelques mots **pourquoi vous avez sélectionné cette photo** pour répondre à la question



En individuel



1 minute/
personne



?

Synthèse du photolangage : « Qu'est-ce que les milieux aquatiques et usages clés de votre territoire ? »

Une séance de Photolangage© est souvent une séquence « émotions », car c'est un outil qui fait appel au sensible, à l'imaginaire, à la symbolique. Il s'agit, à partir d'une banque de photos présélectionnées, de permettre à chaque participants de s'exprimer sur l'avenir d'un espace ou d'un territoire. Chaque participant a ainsi été invité à choisir une photo et à exprimer sa vision au regard de la question posée.



« Il y a tous les éléments dans cette photo qui concernent la nature, l'environnement, l'agriculture et l'usage agricole »



« J'ai choisi cette photo parce que malheureusement encore aujourd'hui, c'est un combat pour concilier les usages »



« Cette photo pour rappeler le cycle de l'eau : l'eau arrive des plateaux agricoles dans nos vallées »



« Cette photo reflète tous les milieux sur lesquels nous travaillons : on y trouve des espèces qui y vivent, et le territoire présente un enjeu amphibien particulièrement important, notamment sur les habitats de mares. Souvent, lorsque l'on parle de SAGE, on pense surtout aux cours d'eau et aux zones inondables. Pourtant, il y a aussi toute la question de la ressource en eau en amont, notamment sur les mares de plateaux et les mares de vallée. »

Synthèse du photolangage : « Qu'est-ce que les milieux aquatiques et usages clés de votre territoire ? »



« J'ai choisi cette photo parce qu'elle raconte une histoire. Elle montre un paysage dégradé, qui témoigne d'usages anciens aujourd'hui disparus. J'aimerais que l'on insiste davantage sur l'histoire des milieux. »



« J'ai choisi cette photo parce qu'au Parc, nous sommes particulièrement investis sur les zones humides, notamment autour des questions de maraîchage. Nous avons également des terrains en gestion sur ce secteur, avec du pâturage extensif et de la fauche tardive. »



« Cette photo illustre bien la diversité des milieux présents sur le territoire : un cours d'eau, une ripisylve et des zones humides. Le bassin de la Risle est sans doute l'un des plus riches, avec un fort potentiel écologique, notamment en matière de restauration des cours d'eau et de reconnexion entre rivières et zones humides. Nous y observons une biodiversité exceptionnelle, avec la présence de poissons migrateurs comme le saumon, la lamproie et la truite de mer, ainsi que le retour de la loutre. Nous avons, collectivement, la responsabilité de préserver ce potentiel écologique en tant que réservoir de biodiversité, et, si possible, de le renforcer. »

« Cette image est caractéristique de ce que l'on peut observer sur le territoire : un milieu aquatique – une rivière – et un lit majeur essentiellement agricole, où l'on devine déjà certaines pressions, notamment des problématiques d'entretien. Il s'agit d'un cours d'eau non domanial, avec des propriétaires privés, parmi lesquels des agriculteurs qui font vivre la vallée. »



« Cette photo illustre la richesse et la biodiversité présente autour de la Risle selon moi. »

Synthèse du photolangage : « Qu'est-ce que les milieux aquatiques et usages clés de votre territoire ? »



« La truite fario est l'emblème du département de l'Orne. Sur la partie amont de la Risle, elle constitue effectivement l'espèce cible, car son cycle de reproduction est particulièrement sensible. Ainsi, lorsqu'une population de truites fario se maintient en bon état, cela indique généralement que l'ensemble du milieu aquatique fonctionne bien. »

« L'évolution des populations de poissons est un bon indicateur de l'état des cours d'eau. »



« Du point de vue de la législation et, plus largement, de la gestion paysagère, il existe différents outils destinés à accompagner les acteurs et à concilier les usages. Ces outils sont toutefois plus ou moins opérationnels selon les contextes. »



« Ce qui me marque sur cette photo, ce sont les problématiques de continuité écologique et de restauration. »



« J'ai choisi cette photo de mains qui interagissent pour devenir plus fortes, même si, au départ, leurs intentions ou forces ne vont pas dans le même sens. Avec du dialogue, il en ressort toujours quelque chose de positif. »



« Il ne faut pas oublier que ce sont des lieux à part entière et qu'il faut penser aux cours d'eau et aux espèces qui y vivent avant d'aborder les usages. »

Synthèse du photolangage : « Qu'est-ce que les milieux aquatiques et usages clés de votre territoire ? »



16

« J'ai choisi cette image car il est important de sensibiliser la nouvelle génération aux enjeux climatiques et à la préservation de notre environnement. Cela nous confère également une responsabilité envers eux pour l'avenir. »

« J'ai également choisi ce visuel parce que nous faisons évoluer notre stratégie d'éducation au développement durable. Ces cycles me semblent constituer de bons supports pédagogiques pour aborder à la fois la biodiversité, l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des risques et la production d'énergies renouvelables. Nous lançons d'ailleurs une étude de faisabilité pour la remise en service d'ouvrages hydro-électriques, ce qui représente une réelle opportunité pour notre territoire. »



34

« Pour moi, cette photo représente assez bien la vallée de la Risle-Charentonne, avec ses zones naturelles particulièrement importantes, notamment les zones humides et la biodiversité qu'il convient de préserver. Il est essentiel de s'abstenir de perturber inutilement ces milieux par des interventions anthropiques. »



26

« Ce barrage flottant dans un milieu naturel illustre l'impact des pollutions visuelles et des déchets flottants, qui sont transportés et ne devraient pas se trouver dans ce milieu. Cela souligne la nécessité de sensibiliser davantage la population et les habitants du territoire à la préservation de nos milieux aquatiques, dont les déchets finissent par se retrouver en mer. »



35

« Cette image pour illustrer les usages clés du territoire : les canaux, les moulins, l'interconnexion des cours d'eau, et l'articulation de la vie urbaine avec les milieux aquatiques. Tous ces éléments doivent être pris en compte pour une gestion intelligente de l'eau, la production d'hydro-électricité et la lamination des crues afin de prévenir les inondations dans les secteurs urbains. »

Synthèse du photolangage : « Qu'est-ce que les milieux aquatiques et usages clés de votre territoire ? »



« Sur ce territoire, les cours d'eau présentent des fonctionnements très complexes et fortement ramifiés, contrôlés par de multiples ouvrages passifs et actifs. Cela pose l'enjeu de concilier et de coordonner les différents usages autour de ces infrastructures. »

« Nos cours d'eau constituent une richesse en termes de biodiversité, mais ils subissent également de nombreuses pressions, notamment les obstacles à l'écoulement visibles ici, en particulier sur les cours d'eau calcaires comme la Risle. Il est essentiel de prendre en compte l'urbanisation qui s'est développée à proximité, et d'articuler les interactions entre milieu naturel, pressions anthropiques et infrastructures existantes afin de préserver cette biodiversité. »

« Cette image m'intéresse particulièrement car notre activité de canoë-kayak se déroule sur ce type de cours d'eau, par exemple sur la Risle. Nous faisons face à des problématiques : le petit remous que nous souhaitons préserver pour notre pratique, et le manque d'eau, comme on peut le constater ici : le fond étant très proche. Selon les périodes de l'année, la pratique du canoë-kayak peut donc être plus ou moins possible à différents endroits de la Risle, en fonction du niveau d'eau, de la régulation des ouvrages et des aménagements réalisés qui modifient la rivière. Il est également important de garder à l'esprit que cette pratique ne peut se faire que si elle est anticipée et pensée en amont. »



« J'ai choisi cette photo car elle illustre la prévention des inondations : les zones humides jouent un rôle d'éponge et de réservoir pour limiter les crues, tout en constituant des habitats riches en biodiversité. »

« Il est important de préserver des espaces libres de toute construction anthropique afin de maintenir des zones naturelles où la rivière peut déborder naturellement. Il faut garder à l'esprit qu'une rivière reste un milieu sauvage et que l'on ne peut pas tout maîtriser. »



« Pour moi, cette photo est très symbolique. Je voulais souligner le temps qui passe très vite et l'urgence de sensibiliser et de réfléchir à la nécessité de protéger l'eau. Je considère que l'eau constitue le principal enjeu de notre avenir proche. Il ne faut pas oublier que nos actions d'aujourd'hui auront un impact majeur sur cette génération, et que nous avons une grande responsabilité. »

3. Temps participatif n°2

Vos perceptions

Les résultats de la concertation



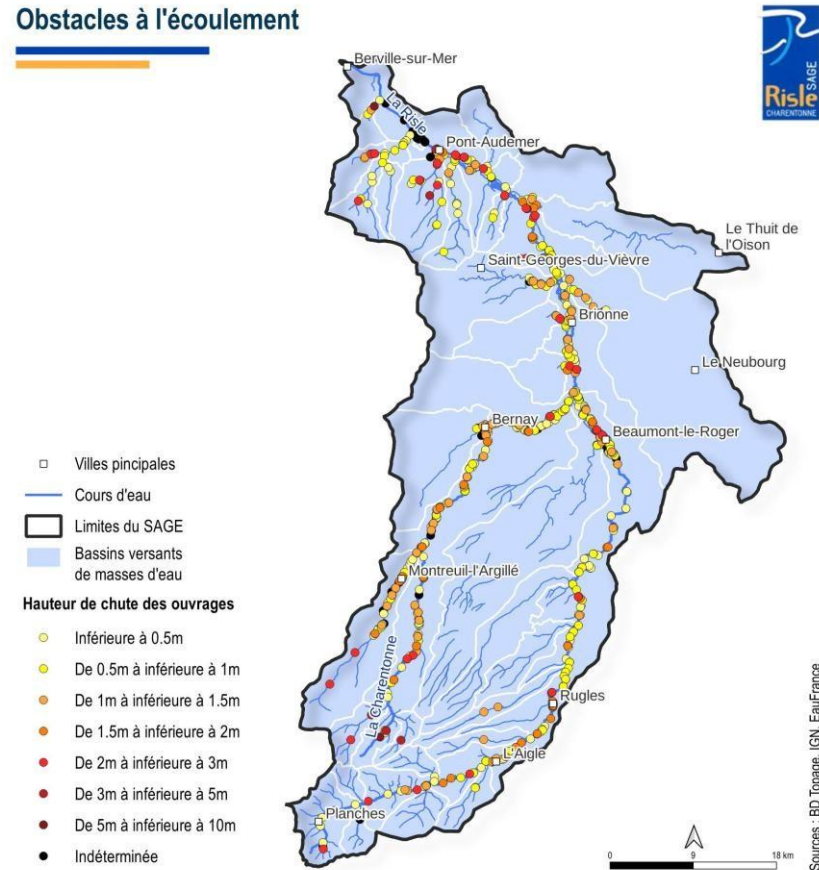
INTERCOM
Bernay
Terres de Normandie



Temps participatif n°2 : Cartographies des perceptions

À l'aide des cartes ci-dessous, les participants ont été invités à répondre à trois questions portant sur les thèmes « zones humides et mares » et « cours d'eau »

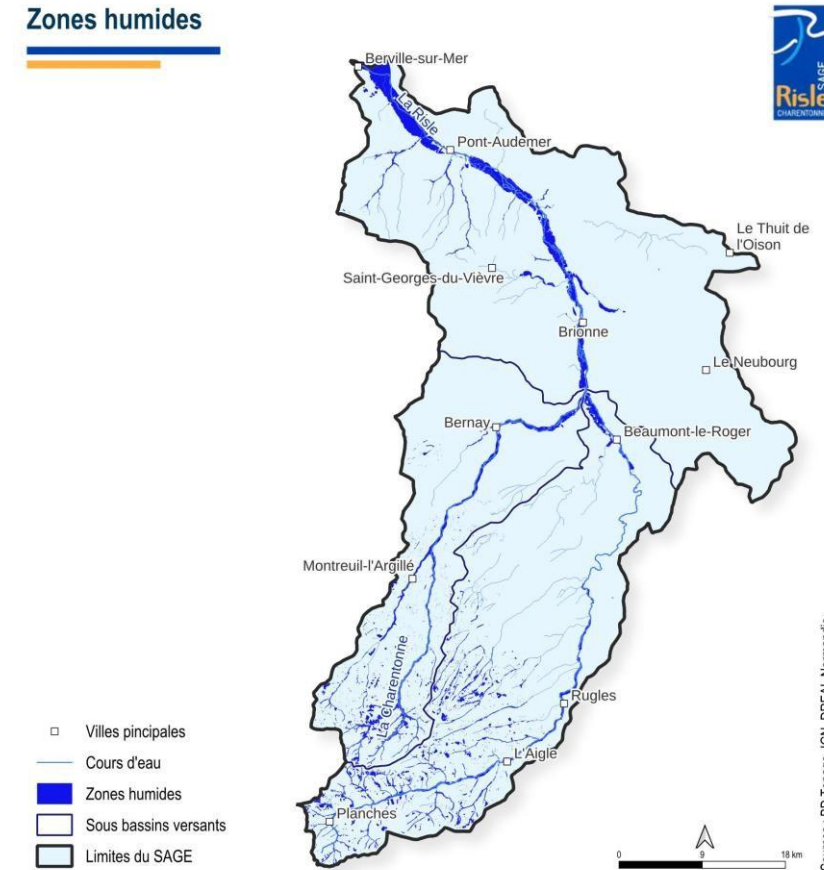
Obstacles à l'écoulement



Classement des cours d'eau au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement



Zones humides



Temps participatif n°2 : Vos perceptions

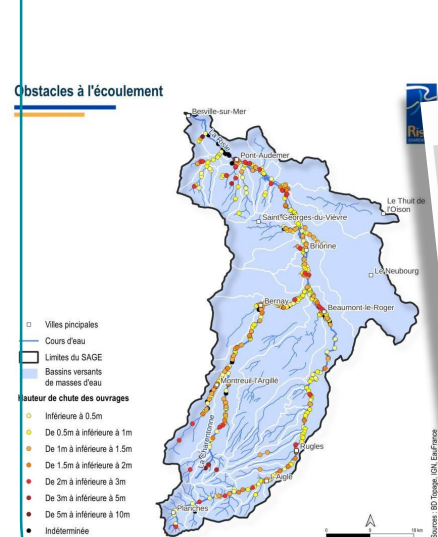
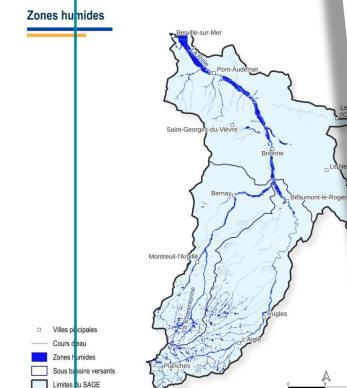


Table 1 : « Cours d'eau »



Table 2 : « Zones humides & mares »

En vous aidant des cartes, complétez les 3 questions du tableau

[illegible]

ions du tableau

Zones humides & mares

1. Quelles sont les fonctions clés de ces espaces ?

2. Quelles sont les pressions principales ?

3. Quels sont les signaux de dégradation ou de fragilité ?



En groupe



15 min



Zones humides & mares

Clé de lecture :

Les mots surlignés en vert indiquent la récurrence de plusieurs groupes

Les mots surlignés en gris indiquent une divergence*

(* Les participants d'un même groupe n'étaient pas d'accord et souhaitaient le mentionner)

1. Quelles sont les fonctions clés de ces espaces ?	2. Quelles sont les pressions principales ?	3. Quels sont les signaux de dégradation ou de fragilité ?
- Le tourisme vert (Ramsar, ENS...) - Zone tampon : prévention des inondations et soutien d'étiage - Le stockage carbone - Les fonctions écosystémiques, régulation - Un réservoir de biodiversité et fonctions écosystémiques (faune/flore/habitat) - Activités sportives - L'éducation à l'environnement - La réduction de la pollution - Le captage CO2 - Usage agricole, dégradation des prairies - La recharge de nappe - Le fourrage - Dénitrification - Pêche et chasse - Des niveaux d'eau / stockage réduction - Inondation / soutien d'étiage / épuration - Santé mentale / espace fraîcheur - Production de masse - Lutte contre l'érosion, ruissellement	- Urbanisations / imperméabilisation - Usages agricoles - Drainage (évolution des pratiques agricoles) - Ouvrages barrages : fonctionnement inverse : ZH basse l'hiver – haute été - Rebouchage des mares - Espèces invasives et exotiques dans les mares (végétales et animales) - Dépose de déchets - Chenalisation, historique, (discussion sur quoi soutien quoi, rivière vs zones humides) - Utilisation des mares pour la gestion du pluvial - Perte des connexions latérales entre lit mineur et lit majeur - Présence de gabions (modification de la zone humide) - Manque de connaissance - Manque d'entretien - Bétoires (contrainte du milieu plutôt que pressions) - Réglementation PPRI, Natura 2000, ZNIEFF - Agricoltaïsme - Pollution - Réchauffement climatique, pluviométrie - Artificialisation des cours d'eau - Qualité de l'eau (rejet et prélèvement) - Chasse / pêche	- Inondations - Minéralisation des tourbes - Fragmentation des habitats - Disparition des amphibiens - Disparition des oiseaux - Eutrophisation des milieux - Assèchement (drainage et déconnexion) - Modification des pratiques agricoles, disparition de l'élevage - Fermeture du milieu avec les Espèces Exotiques Envahissantes - Perte et chute des populations endémiques - Qualité de l'eau et des sédiments - Déconnexion et rupture des corridors - Ruissellement - Gestion des mares (TBV) - Zone de culture en vallée



Cours d'eau

Clé de lecture :

Les mots surlignés en vert indiquent la récurrence de plusieurs groupes

Les mots surlignés en gris indiquent une divergence*

(* Les participants d'un même groupe n'étaient pas d'accord et souhaitaient le mentionner)

1. Quelles sont les fonctions clés de ces espaces ?

- Préservation des écosystèmes
- Rôle de loisirs (pêche, nautisme, balade)
- Qualité de la ressource en eau
- Eau potable (points de captage fond de vallée)
- Fonction de corridor
- Régulation des crues
- Habitat d'espèces (poissons, végétation, invertébrés, microbiotes, bactéries)
- Approvisionnement des nappes
- Ressource (agricole, industrielle, pisciculture)
- Production d'énergie
- Zone d'expansion des crues
- Paysages bien-être (santé mentale)
- Fonctions économiques (prélèvements, rejets, industries, abreuvoir, hydroélectricité)
- Épuration
- Education à l'environnement
- Patrimoine paysager et bâti
- Patrimoine biologique

2. Quelles sont les pressions principales ?

- Urbanisation
- Artificialisation
- Pollutions chimiques, bactériologiques, déchets flottants
- Obstacles à l'écoulement / obstacles à l'écoulement
- Pressions anthropiques
- Ouvrages (endiguements)
- Ruissellement, érosion (hydraulique, bétail, ragondins et rats musqués)
- Embâcles
- Sensibilité naturelle (système karstique)
- Rejets
- Espèces indésirables
- Qualité de l'eau (thermique, anthropique)

3. Quels sont les signaux de dégradation ou de fragilité ?

- Perte de biodiversité & d'habitats (poissons, macro invertébrés)
- Impact sur les océans
- Modification des pratiques agricoles (retournement de prairies, haies...)
- Espèces invasives (végétales / animales)
- Réchauffement climatique (température, inondation)
- Absence de ripisylve
- Diminution de la biodiversité
- Effacement des ouvrages / Effacement des ouvrages
- Dégradation de la qualité de l'eau
- Diminution des débits
- Surlargeur
- Taux d'étagement (nature Vs résultat historique)
- Nombre d'ouvrage abandonné
- Raréfaction de certaines espèces



4. Présentation de l'état initial synthétique et les objectifs

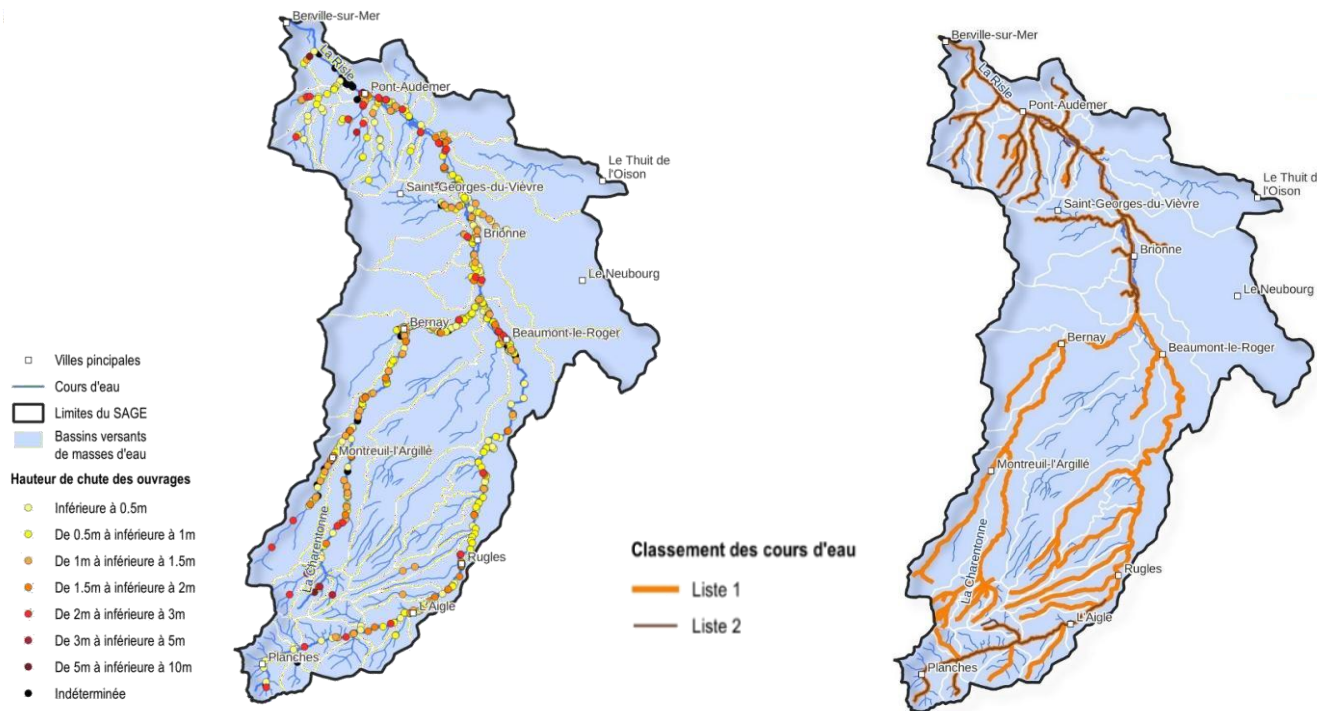
| SCE



Hydromorphologie

Etat initial :

- Fort potentiel pour les poissons migrateurs amphihalins (Basse Risle et ses affluents)
- Milieux aquatiques classés en espaces naturels remarquables (Natura 2000...)
- Altération de la continuité écologique et de la morphologie
- Taux d'étagement important sur la Basse Risle/Risle Maritime
- Près de la moitié des masses d'eau déclassées sur l'état biologique ou non caractérisées



Pressions / influence extérieure :

- Présence de nombreux ouvrages (densité ROE forte, en particulier sur la Charentonne)
- Activités économiques et aménagement → modification de l'hydromorphologie des cours d'eau
- Activités économiques → prélèvements et rejets
- Régression des éléments de paysage → amplification du ruissellement
- Changement Climatique**

Sensibilité des milieux :

- Contexte géologique : présence de bétouilles (puits naturels d'infiltration)
- Concrétionnement calcaire
- Sensibilité aux assècs

Des réglementations et des ambitions existantes et des actions des maitres d'ouvrages :

- Programmation pluriannuelle de restauration hydromorphologique par les syndicats de bassin, l'ASA-RM et EPCI-FP
- Suivis piscicoles et des frayères par les Fédérations de Pêche
- PLAGEPOMI pour la période 2022-2027, Plan Anguille
- Conditionnalités des aides de la PAC : BCAE
- Documents d'urbanisme
- Procédure « loi sur l'eau » et « ICPE »
- ...

Zones humides

Rappel de l'état initial :

- Inventaire non exhaustif des zones humides (4% du territoire actuellement)
- Nombreuses zones d'intérêt écologique (ZNIEFF, Zones Natura 2000, ...)



Pressions / influence extérieure :

- Aménagement des cours d'eau
- Régression des éléments du paysage
- Artificialisation des sols (activités économiques et aménagement)
- Activités économiques → prélèvements et rejets
- Drainage agricole
- **Changement climatique**

Sensibilité des milieux

- Contexte géologique : présence de bétouilles
- Sols sensibles à l'aléa érosion

Des réglementations existantes et actions des maitres d'ouvrages :

- Étude sur les zones humides par plusieurs entités (syndicats de bassin, ASA-RM, EPCI-FP, etc...) → niveaux d'informations différents
- Capitalisation des connaissances sur les mares par un Programme Régional (animation par le Conservatoire Espaces Naturels)
- Classement en espaces remarquables : ZN2000, ENS, etc...
- Code de l'urbanisme : protection des zones humides fait partie des objectifs d'un PLU(i) et d'un SCoT
- Procédure « loi sur l'eau »
- ...

5. Temps participatif n°3 Co-construction du diagnostic

Les résultats de la concertation

 **INTERCOM**
Bernay
Terres de Normandie



Temps participatif n°3 : Co-construction du diagnostic

« Les questions clés/les enjeux à introduire dans le diagnostic au regard des milieux aquatiques et des usages pour répondre aux objectifs du SAGE »

ETAPE 1 : Individuel

1 idée par post-it

Vert = ATOUTS

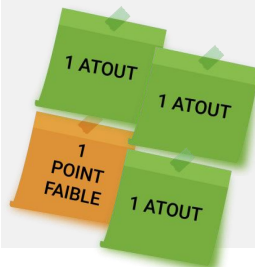
Orange = POINTS
FAIBLES



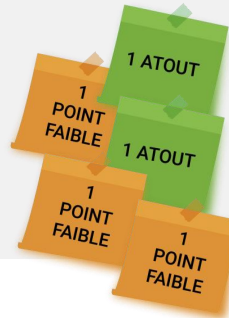
ETAPE 2 : En groupe

Partager & classer
vos contributions
par thème

THEME ?



THEME ?



ETAPE 3 : Tous les groupes

Partager une
synthèse

1 rapporteur /
groupe

2 min / groupe maximum

ETAPE 4 : Individuel

Vote
préférentiel /
enjeux



5 votes / personne



Ce 3^e temps participatif a eu comme objectifs de co-construire le diagnostic, en s'appuyant sur la question suivante :

« *Les questions clés/les enjeux à introduire dans le diagnostic au regard des milieux aquatiques et usages pour répondre aux objectifs du SAGE* »

Les participants ont été invités à formuler leurs idées individuelles sous forme d'atouts et faiblesses, qui ont ensuite été classifiées par thématique, en groupe. Les différents thèmes ci-contre ressortent des échanges, et sont synthétisés dans les pages suivantes.



GOUVERNANCE



CONNAISSANCES



PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS / BIODIVERSITÉ



USAGES



RESTAURATION DES MILIEUX HUMIDES



HYDROMORPHOLOGIE



QUALITÉ DES EAUX



AGRICULTURE



COMMUNICATION / SENSIBILISATION



OUVRAGES RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE



RÈGLEMENTATION



INONDATIONS



ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES



CHANGEMENT CLIMATIQUE



LOISIRS



ARTIFICIALISATION DES SOLS / URBANISATION



GOVERNANCE

ATOUTS

- Multitude d'acteurs impliquée dans la restauration des milieux
- Implication des acteurs du territoire dans la protection des milieux humides et hydriques et dans le SAGE

POINTS FAIBLES

- Manque de lien entre les acteurs de la qualité de l'eau et les rivières/ruissellements
- Ruissellement des plateaux cultivés vers les vallées
- Problème de la qualité de l'eau : encadrer l'agriculture des plateaux pour les haies, prairies...
- Adapter les pratiques individuelles à l'intérêt général
- Intérêt général /vs/ intérêt particulier
- Conscience politique - moyens
- Développement de l'urbanisation
- Superposition d'enjeux



CONNAISSANCES

ATOUTS

- Repérages des seuils existants (caractéristiques)
- Des fonds de vallées et des cours d'eau encore aujourd'hui relativement naturels à préserver mais à mieux connaître
- Inventaire des zones humides
- Prendre en compte le lit majeur des cours d'eau et reconnecter les zones humides : Solutions Fondées sur la Nature (SFN)

POINTS FAIBLES

- Absence de compréhension partagée du fonctionnement hydraulique du bassin versant :
 - . Nappe et rivières (alimentation...)
 - . Impact des ouvrages : hydromorphologie dégradée
- L'absence d'avis scientifique incontestable et/ou la non prise en compte des avis scientifiques indépendants (ex. étiages crues/inondations)
- Présence des merlons et déconnexion lit mineur/lit majeur
- Fonctionnement hydrologique complexe (bétoires)
- Travailler sur l'ensemble des zones humides du territoire (et non uniquement sur celles protégées)
- Méconnaissance de la localisation et de l'état des zones humides
- Zones humides : absence d'un inventaire exhaustif
- Méconnaissance des enjeux biodiversité (mot valise)



PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL / BIODIVERSITÉ

ATOUPS

- Rivière recueillant plusieurs atouts : environnemental, naturel, économique (agriculture, énergie)
- Rivières et vallées sont un bien commun précieux
- Nombreuses zones naturelles aquatiques (cours d'eau, zones humides)
- Trame Verte et Bleue relativement préservée
- Territoire naturel à préserver
- Maintenir les prairies inondables
- Maintenir les friches humides et mégaphorbiaies
- Préserver les cours d'eau calcaires du bassin versant : zones refuges pour les populations piscicoles au regard du changement climatique
- L'hydromorphologie des rivières
- Rivière propice aux poissons migrateurs (anguille, truite de mer)
- Assurer le retour et/ou le maintien d'espèces emblématiques des milieux aquatiques (castor, loutre, saumon, écrevisse)
- Assurer une mosaïque de milieux naturels et humides pour améliorer la biodiversité
- Des milieux naturels en bon état
- Enjeu de l'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme
- Améliorer les connexions latérales et longitudinales

POINTS FAIBLES

- Prise en compte de la biodiversité
- Meilleure prise en compte des zones humides (inondation)
- Absence de document d'urbanisme sur de nombreuses communes
- Dégradation de la qualité de l'eau
- Bonne mise en œuvre de la séquence ERC
- Non prise en compte des pollutions liées aux stations d'épuration
- Préserver les zones naturelles au regard de la pression foncière du bassin versant
- Préserver les milieux aquatiques vs intérêt particulier (hydroélectricité, pêche, canoë...)
- Espèces des mares menacées liées aux habitats à enjeux : lit majeur, lit mineur, autour des zones humides



USAGES

ATOUS

- Sensibilisation aux bonnes pratiques en zones humides (milieux agricoles, peupleraie...)

POINTS FAIBLES

- Peu de prise en compte de l'usage partagé de la ressource en eaux
- Fermeture des milieux humides (enfrichement)
- Dégradation des pratiques agricoles (retournement des prairies, augmentation phyto...)
- Besoin d'une meilleure prise en compte des usages (loisirs, économique)



RESTAURATION DES MILIEUX HUMIDES

- Rendre les ouvrages transparents
- Réduire le taux d'étagement des cours d'eau de 30 %
- Un grand potentiel pour l'accueil d'espèces migratrices : bassin versant stratégique dans le contexte de réchauffement climatique

- Espèces Exotiques Envahissantes : animales et végétales
- Etat de la végétation rivulaire (Aulne Phytophthora)





HYDROMORPHOLOGIE

ATOUPS

- Restauration de l'hydromorphologie (naturelle) des cours d'eau
- Effacement des ouvrages bloquant la circulation de l'eau
- Suppression des plans d'eau sur les cours d'eau
- Prise en compte du lit majeur des cours d'eau et de ses fonctionnalité : préservation des milieux humides, fonctionnement des cours d'eau
- Restauration de la continuité écologique

POINTS FAIBLES

- Hydroélectricité
- Moulins, continuité



QUALITÉ DES EAUX

- Prise en compte de la qualité physico-chimique de la ressource en eau

- Qualité de l'eau par rapport à l'usage agricole, industriel et urbain
- Manque de leviers sur les pressions agricoles
- Qualité de l'eau en tout point du territoire



AGRICULTURE

ATOUS

- Activités agricoles d'élevage encore bien présentes en vallées
- Maintenir les herbages dans la vallée
- Le développement des énergies renouvelables
- Elevage extensif pour l'entretien des fonds de vallées
- Amélioration de la qualité de l'eau : réglementation sur les intrants provenant des culture en plateau
- Capacité d'actions des services ? Techniciens/mares

POINTS FAIBLES

- Changement des pratiques agricoles
- Pressions agricoles sur la qualité de l'eau, et sur les zones humides
- Réduire la pression de l'agriculture intensive sur les milieux naturels
- Qu'en-est-il des relations avec les exploitants agricoles sur les plateaux (hors Natura 2000) ?



COMMUNICATION / SENSIBILISATION



- Communication à développer : Zones humides, PNR BSN, RAMSAF, Natura 2000, ZNIEFF...
- Préservation de la ressource eau : biodiversité, besoins humains



- Développement de la culture environnementale (à travers les écoles)
- Manque de sensibilisation / connaissance de la population et des élus



OUVRAGES RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE

- Rétablissement de la continuité écologique
- Des acteurs coordonnés et engagés à l'échelle du bassin versant : technicien milieu, Natura 2000, ruissellement, pêche, etc. : belle dynamique
- L'intérêt des ouvrages dans la gestion du milieu aquatique : ancien pré-baignant
- La protection du patrimoine (des moulins...)

- Trop d'obstacles à l'écoulement inutiles/non fonctionnels ou défavorables
- Non gestion des ouvrages hydrauliques



RÉGLEMENTATION

ATOUTS

- Réglementation déjà existante pour usage à mieux partager
- Prise en compte des règlements de protection des zones humides dans les règlements d'urbanisme

POINTS FAIBLES

- Réglementation
- Anthropisation, mitage
- Enjeux anthropiques pouvant entraver les actions des MHH (Milieux Humides et Hydrique) (urbanisation, industrie...)



INONDATIONS

- Restaurer des espaces d'expansions pour les crues / restauration des zones humides
- Drainage agricole
- Modification du paysage influençant le cycle de l'eau due à l'agriculture et l'urbanisation
- Lutte contre les inondations à développer : Aménagement des cours d'eau, Gestion des ouvrages, Réglementation insuffisante (pas de PPRI, PLU)
- Gestion des eaux de ruissellement (sédiments/matières)



ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

ATOUTS

- Croiser le potentiel hydroélectrique avec les enjeux environnementaux, sociaux et économiques

POINTS FAIBLES

- Evolution des pratiques agricoles vers l'intensification : diminuer l'élevage
- Pas de prise en compte du contexte socio-économique et de son évolution
- Pas de vision des enjeux financiers : quel est le poids de la dépense publique dans l'équipement et la gestion du bassin ?
- Volonté de développer les activités hydroélectriques
- Impact écologique de la petite hydroélectricité par rapport à son bénéfice
- Quel devenir des aménagements hydrauliques existants ?
- Eviter les zones de stockage entraînant des zones sans eau en amont ou en aval
- Prélèvements irrigants, stations de lavage voitures, etc.
- Volonté de maintenir un maximum d'ouvrages pour un intérêt personnel privé (faible production) face à l'intérêt général du maintien des espaces naturels et fonctionnels



CHANGEMENT CLIMATIQUE

ATOUPS

- Adaptation au changement climatique : sécheresses, intempéries, inondations
- Assurer la protection des biens et des personnes en s'appuyant sur les milieux naturels, fonctionnels et résilients
- Favoriser le bon écoulement des eaux pour éviter les déconvenues climatiques

POINTS FAIBLES

- Augmentation des effets du dérèglement climatique
- Adaptation au changement climatique



LOISIRS

- Beauté et fonction identitaires des paysages (mares, fonds de vallées, cours d'eau, plateaux)
- Permettre la libre circulation des embarcations de loisirs et sportives sur la Risle
- Cohabitation des usages économiques et de loisirs

- Prise en compte des associations sportives et de loisirs en amont de tout aménagement





ARTIFICIALISATION DES SOLS / URBANISATION

ATOUS

- Éléments déjà intégrés dans les documents de planification (Trame Verte et Bleue)
- Mise en place d'un PPRI
- Développer les outils de planification pour les milieux aquatiques et hybrides type PPMah : Programme Pluriannuel de Gestion des Milieux Aquatiques et Humides
- Assurer la facilitation financière et réglementaire des projets ambitieux Milieux Aquatiques et Humides (MAH)

POINTS FAIBLES

- Projets d'urbanisme néfastes
- Artificialisation des sols
- Qu'en est-il des niveaux de pression pour des intégrations de prescriptions du futur PLUi ?
- Gouvernance du besoin qui pourrait être plus partagée (avoir des temps ensemble plus nombreux)
- Nombreuses zones humides menacées par le développement des activités économiques, séquence ERC (Eviter Réduire Compenser)

GROUPE 1 :

1. Votre méthodologie durant ces 2 premiers temps :

- Travail collaboratif après que chacun ait travaillé sur ses post-it

2. Vos principaux thèmes

- Gouvernance qui conditionne tout le reste, notamment avec une volonté politique
- Protection / Préservation
- Principe ERC : Eviter Réduire Compenser les impacts sur la biodiversité...

3. Les principaux enjeux à partager aux autres groupes

- Connaissance et protection des zones humides
- Intérêt général versus l'intérêt particulier, où l'intérêt général devrait passer en 1er

GROUPE 2 :

1. Votre méthodologie durant ces 2 premiers temps :

- Echanges, discussions

2. Vos principaux thèmes

- Gouvernance
- Biodiversité / usages

3. Les principaux enjeux à partager aux autres groupes

- Enjeu important sur les ouvrages RCE
- Enjeu protection du patrimoine naturel et bâti
- Conciliation entre pratiques agricoles et économie
- Enjeu gouvernance



GROUPE 3 :

1. Votre méthodologie durant ces 2 premiers temps :

- Lecture d'un post-it et regroupement par post-it similaires

2. Vos principaux thèmes

- Activités économiques
- Changement climatiques
- Préservation des milieux aquatiques

3. Les principaux enjeux à partager aux autres groupes

- La connaissance et protéger le milieu aquatique et humide
- Pour les activités économiques, la part entre l'intérêt privé et l'intérêt général, à statuer
- L'impact des activités agricoles
- Les outils de planification à l'échelle du bassin,

GROUPE 4 :

1. Votre méthodologie durant ces 2 premiers temps :

- Partage et écoute des idées de chacun

2. Vos principaux thèmes

- Hydromorphologie, biodiversité, gestion des zones humides
- Gouvernance et activités socio-économiques du bassin, un volet réglementation, gestion bassin versant, lutte contre les inondations/ruissellements

3. Les principaux enjeux à partager aux autres groupes

- Potentiel biodiversité à restaurer (Zones Humides)
- Grand Cycle de l'eau (bassin versant, hydromorphologie)
- Réglementation : la protection qui peut être vue comme un avantage ou comme une contrainte
- Gouvernance & socio-économique



Les choix préférentiels des participants : commission « Milieux aquatiques et usages »

DERNIER TEMPS : Individuellement

Vote préférentiel / enjeux



5 votes par personne

A l'issue de ce temps de travail en groupe, tous les participants ont pu réaliser 5 votes préférentiels sur l'intégralité des propositions des membres participants à la commission.

Vous trouverez, ci-dessous, un nuage de mots de synthèse reflétant l'occurrence des choix préférentiels des participants.

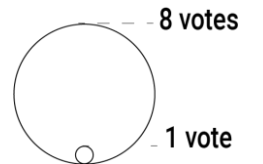
Pour information :

- La **couleur** du mot précise si la contribution était un **enjeu** ou un **thème**
- La **taille** du mot précise l'occurrence, soit le nombre de votes sur chaque contribution

Légende

- Vote sur thème
- Vote sur enjeu

Légende : taille du mot
fonction de nombre de
fois voté :



Ouvrages

Connaissances

Zones humides : absence d'un inventaire exhaustif

L'absence d'avis scientifique incontestable

La non prise en compte des avis scientifiques indépendants (ex. étiages crues/inondations)

Inventaire zones humides

Méconnaissance des enjeux biodiversité (mot valise)

Absence de compréhension partagée du fonctionnement hydraulique du bassin versant : nappe et rivière (alimentation...), impact des ouvrages : hydromorphologie dégradée

Gouvernance

Manque de lien entre les acteurs de la qualité de l'eau et rivière/ruissellement

Problème de la qualité de l'eau : encadrer l'agriculture des plateaux pour haies, prairies...

Intérêt général /vs/ intérêt particulier

Qualité des eaux

Agriculture

Activités agricoles d'élevage encore bien présentes en vallée

Amélioration de la qualité de l'eau : gestion/réglementation épuration des intrants venant des cultures (plateau)

Réduire la pression de l'agriculture intensive sur les milieux naturels

Communication / sensibilisation

Développement de la culture environnementale (écoles)

Préservation de la ressource eau : biodiversité, besoins humains

Préservation des espaces naturels / biodiversité

Prise en compte de la biodiversité

L'hydromorphologie des rivières

Meilleure prise en compte des zones humides (inondation)

Préserver les cours d'eau calcaires du BV : zones refuge pour les populations piscicoles au regard du changement climatique

Enjeu d'intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme

Dégradation de la qualité de l'eau

Bonne mise en œuvre de la séquence ERC**Protéger les milieux aquatiques et humides****Reconquête des haies et des zones d'infiltration**

Assurer le retour et/ou le maintien d'espèces emblématiques des milieux aquatiques (castor, loutre, saumon, écrevisse)

Assurer une mosaïque de milieux naturels et humides pour améliorer la biodiversité

Réglementation

Enjeux anthropiques pouvant entraver les actions des MHH (urbanisation, industrie...)

Inondations

Loisirs

Changement climatique

Assurer la protection des biens et des personnes en s'appuyant sur les milieux naturels, fonctionnels et résilients

Activités socio-économiques

Volonté de développer les activités hydroélectriques

Croiser le potentiel hydroélectrique avec les enjeux environnementaux, sociaux, économiques

Hydromorphologie

Moulins, continuité

Artificialisation des sols / urbanisation

Développer les outils de planification pour les milieux aquatiques et hybrides type PPMH

Assurer la facilitation financière et réglementaire des projets ambitieux MAH

Artificialisation des sols

Restauration des milieux humides

Réduire le taux d'étagement des masses d'eau de 30 %

Rendre les ouvrages transparents

Usages

Dégradation des pratiques agricoles (retournement des prairies, augmentation phyto...)

Peu de prise en compte de l'usage partagé de la ressources en eaux

Besoin d'une meilleure prise en compte des usages (loisirs, économiques)

Merci à tous pour votre participation !



Les prochaines étapes

Réalisation des 3
Commissions
Thématiques →
février 2026

Réalisé

Élaboration du
diagnostic →
**mars 2026-mai
2026**

CLE – validation
du diagnostic →
mai-juin 2026

*En fonction de la composition
de la future CLE*





Merci

